

Département
Des Pyrénées-Orientales

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONS

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID : 066-216601831-20240926-2024_22-DE

SLOW

De la Commune de SAINT MARSAL

Membres du C.M.
En exercice : 6
Présents : 4
Suffrages exprimés : 5

Séance du 24 septembre 2024

Date de la convocation :
19 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-quatre septembre à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : METIVIER Guy, BABYLON Martine, CHANTREL Magali, VILLELONGUE Huguette

Absent excusé : BONNEFOY Daniel a donné procuration à METIVIER Guy, LLABOUR Fabrice.

Mme VILLELONGUE Huguette a été nommée secrétaire de la séance.

Délibération n°2024-22 :
DM n°1 – Budget
Principal

Suite à la demande du Responsable du Service de Gestion Comptable de Céret et pour permette le paiement de différentes dépenses, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la modification budgétaire suivante :

Budget Principal

Section de fonctionnement – Dépenses

Compte 6541	- 1 000,00
Compte 6218	+ 400,00
Compte 65313	+ 600,00

Section d'investissement – Dépenses

Compte 203 (041)	- 30 184,92
Compte 2138 (041)	+ 30 184,92
Compte 21538 op 74	- 5 070,00
Compte 2041 op 74	+ 5 070,00
Compte 2158	- 6 200,00
Compte 2158 op 77	+ 6 200,00

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, décide la modification budgétaire suivante :

Budget Principal

Section de fonctionnement – Dépenses

Compte 6541	- 1 000,00
Compte 6218	+ 400,00
Compte 65313	+ 600,00

Section d'investissement – Dépenses

Compte 203 (041)	- 30 184,92
Compte 2138 (041)	+ 30 184,92
Compte 21538 op 74	- 5 070,00
Compte 2041 op 74	+ 5 070,00
Compte 2158	- 6 200,00
Compte 2158 op 77	+ 6 200,00

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire
Après remise en Préfecture

Le Maire
METIVIER

